

Le site olympique Arena Porte de La Chapelle reçoit le label Accessibilité délivré par CERTIVEA



Anne Hidalgo, maire de Paris, s'est vue remettre par François Jallot, président de CERTIVEA, le label Accessibilité pour l'Arena Porte de la Chapelle, pôle culturel et omnisport qui vient d'être inauguré et accueillera plusieurs épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.



Le label Accessibilité atteste des performances élevées du site sur les enjeux d'accessibilité et de confort pour ses usagers, valides et porteurs de handicaps. C'est la première fois que ce label est remis à un équipement sportif d'une telle dimension (capacité d'accueil de 9000 places, incluant deux gymnases).

Zoom sur l'accessibilité de l'Arena

La note AA obtenue pour le label Accessibilité est le fruit d'une adaptation permanente de l'opération pour répondre aux exigences du label.

Parmi les points remarquables :

- **Sensory Room.** Première salle de ce type à être installée dans un pôle sportif, il s'agit d'une salle hyposensorielle permettant aux personnes hypersensibles (troubles du spectre autistique) de trouver un espace calme tout en continuant de suivre le spectacle avec un proche.
- **Places faciles d'accès**, plus larges et avec un accès sans marche, pour les personnes mal marchantes ou accompagnées d'un chien guide.
- **Tables de change dans les vestiaires** pour les athlètes à mobilité réduite et la possibilité de transferts droits et gauches dans les douches pour les UFR.
- **Places de parking avec débarquement latéral ou arrière** en sous-sol.
- **Manchons Braille sur les mains courantes des escaliers**, favorisant le déplacement des personnes non voyantes.
- **Balises sonores extérieures** permettant aux personnes porteuses d'un handicap visuel de pouvoir repérer l'entrée du site.

François Jallot, président de CERTIVEA : « Nous tenons aujourd’hui à saluer la mobilisation de tous les acteurs de ce projet qui, dans un cadre calendaire et budgétaire contraint, ont engagé ce lieu de vie culturelle et sportive dans une démarche de conception exemplaire et universelle. »

Cette reconnaissance s’inscrit dans une démarche volontaire globale de la mairie de Paris de labelliser et certifier ses équipements pour répondre aux enjeux de construction et d’aménagement durables et attester des performances atteintes. L’Arena, pensé au-delà du contexte des Jeux Olympiques, pour les habitants du quartier, a également reçu trois autres certificats de la part de CERTIVEA :



La certification NF HQE Équipements Sportifs porte sur les performances d’eco-construction, d’éco-gestion, de confort et de santé d’une opération de construction.

Le label Bâtiment biosourcé atteste que tout ou partie d’un bâtiment tertiaire neuf comprend une part importante de matériaux obtenus à partir de biomasse végétale ou animale : bois, chanvre, paille, laine de mouton, plumes...

Le label E+C- atteste à la fois de la performance énergétique du bâtiment et de son niveau d’émissions de gaz à effet de serre – niveau obtenu par une Analyse de son Cycle de Vie (ACV).



A propos de CERTIVEA

CERTIVEA est l’organisme certificateur, leader en France pour la certification et la labellisation des bâtiments tertiaires (non résidentiels), des infrastructures et des aménagements de territoires. Entreprise à mission, filiale du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), CERTIVEA vise à rendre plus durables les bâtiments, les villes et les territoires face à l’urgence du changement climatique et aux autres grandes transitions environnementale, sociétale et numérique.

En savoir plus : www.certivea.fr